

Loi anti-inflation

Des voix: Bravo!

M. Macdonald (Rosedale): En tant que ministre des Finances, je serai, bien entendu, ravi s'il avait été possible de prévoir une dépense bien moindre pour l'année qui vient. En tant que ministre des Finances cependant, je dois me préoccuper du bien-être de notre économie dans son ensemble ainsi que du bien-être du peuple canadien, et plus particulièrement de ceux dont les revenus faibles ont été les plus sérieusement entamés par l'inflation. En imposant des restrictions soudaines et sévères sur la dépense gouvernementale, on risque de provoquer un choc en retour qui risquerait de mettre en péril la reprise fragile de l'économie qui s'amorce et de nuire sérieusement à nombre de Canadiens. A titre d'illustration, je ferais remarquer, par exemple, que dans les prévisions pour l'année prochaine, on a prévu des dépenses de 1 milliard et demi au titre de subventions directes au mazout, à la farine et au lait écrémé en poudre, qui bénéficieraient aux consommateurs canadiens. Si l'on supprimait ces subventions, la hausse des dépenses gouvernementales ne serait pas de 16 p. 100 mais de 11 p. 100 seulement. Le gouvernement économiserait, certes, une somme importante mais le niveau de vie des Canadiens s'en trouverait ressentirait et s'en trouverait diminué d'autant. Par exemple, le coût de l'essence et du carburant au consommateur augmenterait de 15 à 18 p. 100.

● (1640)

Si nous supprimons la subvention au blé consommé au Canada, le prix du pain pourrait bien augmenter de sept à neuf cents pièce. Ce serait certes une idée attrayante, en apparence du moins, de faire assumer ce fardeau par les consommateurs canadiens, en vue de réduire les dépenses gouvernementales; mais je doute que cela contribue au bien-être des Canadiens ou de l'économie canadienne ou de l'économie canadienne à l'heure actuelle.

Si nous avons tiré quelque leçon de notre expérience des dernières années, c'est incontestablement que nous devons faire tout notre possible pour éviter de procéder à des modifications de politiques soudaines et spectaculaires, qui ont généralement pour effet d'accroître l'instabilité économique au lieu de la diminuer. Au cours de la grave crise qui a sévi dernièrement dans le monde entier, nous avons à peu près réussi à maintenir l'économie canadienne au même niveau. Aujourd'hui, nous nous heurtons à des problèmes complexes, dont le principal est sans doute l'inflation. Nous étions et sommes toujours d'avis que nous devons résoudre ce problème et les difficultés connexes de façon progressive, en prenant notre temps et en évitant des modifications brutales qui risquent d'accroître les tensions dans notre pays et de menacer nos perspectives et nos espoirs de connaître à nouveau une saine croissance économique.

Le programme que nous avons mis en œuvre en octobre dernier en vue de restreindre les augmentations de prix et de revenus est l'un des éléments importants de la politique que nous avons décidé de suivre pour atteindre ce but. Les modifications proposées dans le bill à l'étude aujourd'hui contribueront je pense, à renforcer ce programme, en le rendant à la fois plus juste et plus efficace, et j'en recommande l'adoption par la Chambre.

M. Sinclair Stevens (York-Simcoe): Monsieur l'Orateur, comme je suis le premier représentant de l'opposition à prendre la parole après le ministre des Finances (M. Macdonald), je dois revenir sur certaines de ses remarques concernant l'inflation. Si j'ai bien compris ce qu'il a dit, il a laissé entendre que l'inflation avait diminué et que d'une

façon ou d'une autre, cela prouvait que le programme de réglementation des prix et des salaires du gouvernement marchait bien. Je lui signalerai, ainsi qu'aux autres députés, que le Conference Board of Canada a analysé récemment la situation depuis l'entrée en vigueur du programme. Voici ce qu'il a déclaré:

Le ralentissement de la hausse de l'indice des prix à la consommation en décembre et janvier derniers était dû presque entièrement à la baisse des prix de l'alimentation, elle-même due à une légère diminution du prix des denrées agricoles. Étant donné que ces dernières ne sont pas visées par le programme anti-inflation du gouvernement fédéral, ce serait une erreur d'attribuer cette amélioration générale des prix à la consommation aux mesures de réglementation.

Une opinion similaire est exprimée dans la livraison de mars du Wood Gundy Economic Report qui consacre plusieurs pages à une étude du programme de contrôle des prix et des salaires. L'auteur de l'article fait remarquer qu'en dépit des données qui pourraient laisser croire à un fléchissement du taux de l'inflation à l'heure actuelle, le rapport entre cette amélioration et les mesures de contrôle est malheureusement—c'est le terme qu'il emploie— inexistant.

Les Canadiens traversent actuellement une phase d'expérimentation économique. Nous sommes actuellement des cobayes, étant donné que le gouvernement actuel dirige l'économie à l'estime. Il n'y a que trois mois que le bill C-73, la loi anti-inflation, a été adoptée après que le ministre des Finances eut consenti à y apporter d'importants amendements. Voilà que le même ministre propose encore d'autres modifications à sa mesure législative en nous présentant aujourd'hui un autre bill, le bill C-89. Il est vrai que notre actuel ministre des Finances a hérité d'un épouvantable gâchis de son prédécesseur. L'année qui a précédé l'accession de M. Turner aux Finances, en 1971, l'indice réel de croissance de l'économie était de 6.9 p. 100, le taux de l'inflation était de 2.9 p. 100, le taux de chômage était de 6.4 p. 100, le budget était à peu près équilibré tout comme notre balance des paiements.

Pendant l'année où M. Turner a démissionné, c'est-à-dire l'année dernière, la croissance réelle a fléchi à 0.2 p. 100 alors que l'inflation atteignait 10.8 p. 100 et le chômage 7.1 p. 100; le déficit du budget a dépassé 5 milliards de dollars, et il en a été de même de notre balance commerciale. Sous M. Turner, le budget fédéral est passé de 14.8 milliards de dollars à 30.8 milliards de dollars, ce qui représente une hausse de 108 p. 100 en quatre ans, ou de 27 p. 100 par année. Malgré ces hausses vertigineuses, nous voyons le successeur de M. Turner, le ministre des Finances actuel, essayer de justifier maintenant la hausse exagérée des budgets et des dépenses.

M. Turner est maintenant parti. Comme il est curieux de l'entendre dire à Toronto, à peine six mois après avoir démissionné du cabinet, qu'une politique budgétaire plus rigide s'impose pour juguler l'inflation. «Des tentatives ont été faites pour pratiquer une politique de rigueur budgétaire,» a-t-il dit, «mais les dépenses gouvernementales continuent de croître trop rapidement.» Malgré le départ de M. Turner, je crains que le véritable responsable de la situation actuelle ne soit toujours avec nous, je veux parler du chef du parti libéral, le premier ministre (M. Trudeau). Le ministre des Finances semble n'être rien de plus de que son valet.

Le budget principal des dépenses pour 1977 dépasse de 20 p. 100 celui de 1976. Et c'est ça qu'on appelle de la modération. Je soulignerais que le chiffre de 16 p. 100, mentionné par le ministre, est celui qu'on obtient, non pas du budget définitif, mais d'une comparaison entre le budget principal des dépenses pour 1977 et les dernières prévisions budgé-